

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL **VALOSEINE**

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
17 novembre 2025

PUBLIE LE : 21 NOV. 2025

Délibération n°251117-2 : Décision budgétaire modificative n°1

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le sept novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
Linda FORT, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

CCPIF

Alain GAGNE, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Luc KOKELKA, DELEGUE SUPPLEANT

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communauté non représentée : CCPIF

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1
Communauté d'Agglomération	:	1
Communauté de communes	:	1
QUORUM	:	9
<u>Délégués présents</u>	:	9 jusqu'à la délibération n°9, 10 pour la délibération n°10
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	9 jusqu'à la délibération n°9, 10 pour la délibération n°10

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

RAPPORTEUR : Dominique PIERRET, Vice-Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal VALOSEINE ;

VU la délibération n° 241211-3 en date du 11 décembre 2024 portant adoption du budget primitif 2025 ;

VU la délibération n° 250603-4 en date du 3 Juin 2025 portant adoption du budget supplémentaire 2025 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à une décision budgétaire modificative n°1 afin de faire face à des besoins nouveaux d'ici la fin de l'année, non prévus au budget primitif et budget supplémentaire, et à des ajustements entre chapitre.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE d'adopter la décision budgétaire modificative n°1 dont le détail figure en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

	BP	BS	DM n°1	TOTAL
Fonctionnement	27 605 432,01	11 925 374,05	200 000,00	39 730 806,06
Investissement	6 640 000,00	38 246 499,09	377 000,00	45 263 499,09
TOTAL	34 245 432,01	50 171 873,14	577 000,00	84 994 305,15

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 17/11/2025

Transmis en Préfecture et affiché le 21/11/2025.

Pour Extrait Conforme

Linda FORG
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal